

Répartition du surplus

À notre rencontre du 10 août 2011, l'Exécutif a passé la motion suivante :

5. Que faire avec un surplus? :

Neil a rencontré Aaron Knotting, coordinateur des fonds provinciaux, à propos de la demande de financement de la province de la Nouvelle-Écosse. Aaron Knotting est très positif et assure Neil qu'une réponse vient sous peu.

Aaron Knotting suggère que le Comité organisateur de la 33^e Finale des Jeux de l'Acadie fasse une politique pour l'aménagement d'argent en cas d'un surplus. Selon Alain, il faudra qu'un surplus soit donné à la municipalité d'Argyle. Un sous-comité serait formé pour aménager l'argent en suivant les directives du Comité organisateur de la 33^e Finale des Jeux de l'Acadie.

Le comité est à un consensus qu'un surplus serait divisé en 3. 1/3 pour le maintien de la piste et pelouse, 1/3 pour les sports des jeunes et 1/3 pour la municipalité de Clare comme hôtesse d'une Finale des Jeux de l'Acadie. Alain va écrire cette politique avec l'information discutée à la réunion.

En raison de cette motion, voici ce que nous proposons :

1. 1/3 soit mise de côté à la piste et pelouse pour son maintien.
2. 1/3 soit rendu aux écoles de notre région comme tel avec une entente de l'utilisé envers leurs dette de sports, de l'équipement ou des uniformes:
 - i. École secondaire de Par-en-Bas : 11 000 \$
 - ii. École Belleville : 6400 \$
 - iii. École Maple Grove 3000 \$
 - iv. École Drumlin Heights 3000 \$
 - v. École Pubnico-Ouest : 2000 \$
 - vi. École Wedgeport : 2000 \$
3. 1/3 soit mis en dépôt à la Municipalité d'Argyle pour les Jeux de l'Acadie. Il y aura un processus d'application pour 3 types de demande :
 - a. Un comité qui est l'hôte d'une Finale dans la Nouvelle-Écosse.
 - b. Un comité qui est l'hôte des Jeux Régionaux en Par-en-Bas.

- c. Une demande spéciale pour de l'aide financière pour un athlète, de la région de Par-en-Bas, qui se rendra à la Finale.

Ces demandes seront révisé par un comité compris de quelques membres du COFJA 2012 lorsqu'une demande est soumise.

Cette motion a été proposée par Ricky Muise et appuyé par Ginette d'Entremont le 20 novembre 2012 au Ye Olde Argyle Lodge.

ADOPTÉ